



42, rue Washington  
75008 Paris - FRANCE  
[www.infraviacapital.com](http://www.infraviacapital.com)

## CONTACTS PRESSE

**INFRAVIA**  
Vincent Levita  
Fondateur et PDG  
[vlevita@infraviacapital.com](mailto:vlevita@infraviacapital.com)  
+33 (0)1 40 68 17 38

**TADDEO**  
Antoine Denry  
[antoine.denry@taddeo.fr](mailto:antoine.denry@taddeo.fr)  
+33 (0) 6 18 07 83 27

# InfraVia lance un Fonds dédié aux Métaux Critiques (FMC) avec le soutien de l'Etat.

**InfraVia Capital Partners annonce aujourd'hui le projet de lancement d'un Fonds dédié aux Métaux Critiques d'un montant cible de 2 Mds€<sup>1</sup>. Ce fonds est destiné à investir dans les métaux critiques afin de soutenir la transition énergétique et de sécuriser les approvisionnements de l'industrie française et européenne. Il s'agit de la troisième stratégie d'investissement pour InfraVia, société d'investissement créée il y a 15 ans, déjà présente dans les infrastructures et la tech.**

La transition énergétique passe par une électrification massive : batteries, moteurs électriques, énergies renouvelables, réseaux intelligents, etc., autant de développements qui ont déjà et auront un impact de plus en plus massif sur la demande de certains métaux. InfraVia est convaincu que l'économie est en cours de transformation d'une économie du carbone vers une économie des métaux. La sécurisation de ces métaux représente un enjeu de souveraineté majeur ainsi qu'une opportunité d'investissement exceptionnelle, comme ce fut le cas au cours des dernières décennies pour les infrastructures et la tech.

Le fonds se concentrera par conséquent sur les investissements destinés à répondre aux besoins de la transition énergétique et au renforcement de la souveraineté française et européenne dans ce domaine, et plus généralement pour l'ensemble des secteurs industriels. Le fonds investira, en France et à l'international, dans les chaînes d'approvisionnement des métaux critiques (notamment lithium, nickel et cobalt). Les investissements couvriront des projets portant sur toute la chaîne de valeur ajoutée de ces métaux - de l'extraction à la transformation et au recyclage.

InfraVia envisage un premier closing du fonds à hauteur de 1 Md€ d'ici à la fin de l'année 2023, pour une taille cible de 2 Mds€, une taille qui lui permettra d'investir à l'échelle des enjeux industriels. Avec une durée initiale de 25 ans, le fonds se place également dans un « temps industriel » de long terme.

L'État a décidé de soutenir cette initiative en mobilisant 500 M€ du plan France 2030 que pilote le Secrétariat Général pour l'investissement. Depuis 2021, France 2030 accélère l'émergence, l'industrialisation et la croissance des entreprises à travers notamment des fonds et fonds de fonds qui concentrent les efforts sur les secteurs prioritaires, notamment les industries et le développement durable, générateurs de croissance et d'emplois sur l'ensemble du territoire. La Caisse des Dépôts et Consignations sera l'opérateur de cet investissement.

---

<sup>1</sup> Sous réserve de l'agrément des autorités de tutelle

Au-delà de l'État, les investisseurs du Fonds seront les industriels du secteur les plus directement concernés ainsi que les nombreux investisseurs institutionnels soucieux de participer à la transition énergétique.

Vincent Levita, Fondateur et Président d'InfraVia, déclare : « *Nous sommes extrêmement fiers de lancer ce fonds hautement stratégique et de bénéficier du soutien de l'État. Ce fonds aura par conséquent un double enjeu : générer des rendements financiers de long terme liés à l'explosion de la demande de ces métaux et sécuriser l'approvisionnement pour l'industrie française et européenne. La disponibilité des métaux critiques doit à la fois permettre de conduire la transition énergétique engagée et d'assurer notre souveraineté dans le cadre de cette transition. Le lancement de ce fonds réunissant acteurs publics et privés du financement de projets, renforce notre engagement et notre investissement dans la transition énergétique et l'ensemble de ses implications.* »

Dans les projets soutenus, le fonds appliquera les plus grandes exigences en matière d'ESG, aussi bien sur les conditions environnementales, les conditions sociales et les pratiques de gouvernance. Celles-ci seront alignées sur les plus hauts standards de l'industrie et auront pour objectif de faire progresser toute la filière.

---

## A PROPOS D'INFRAVIA CAPITAL PARTNERS

InfraVia est une société de capital-investissement européenne indépendante de premier plan, spécialisée dans les investissements dans les infrastructures et la technologie. InfraVia soutient les entrepreneurs et les entreprises dans leur parcours de croissance et les aide à développer leurs activités et à les transformer en plateformes de premier plan.

Depuis 2008, InfraVia a levé 10 milliards d'euros de capitaux et investi dans plus de 50 entreprises dans 13 pays européens.

[www.infraviacapital.com](http://www.infraviacapital.com)

---

## A propos de France 2030

### **Le plan d'investissement France 2030 :**

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).



- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
  
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

*Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)*